



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

R.70 *bis*

**TÉLÉGRAPHIE
TRANSMISSION TÉLÉGRAPHIQUE**

**NUMÉROTATION DES VOIES
INTERNATIONALES DE TÉLÉGRAPHIE
HARMONIQUE**

Recommandation UIT-T R.70 *bis*

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation R.70 *bis* de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VII.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation R.70 bis

NUMÉROTATION DES VOIES INTERNATIONALES DE TÉLÉGRAPHIE HARMONIQUE

(Mar del Plata, 1968)

Le CCITT,

considérant

(a) que l'introduction dans le service international de voies de télégraphie harmonique pour diverses rapidités nominales de modulation et divers espacements des bandes passantes, la possibilité d'exploiter sur un même système des voies de caractéristiques différentes (système hétérogène) rendent nécessaire un mode de numérotation des voies de télégraphie harmonique;

(b) que ce mode de numérotation doit permettre de reconnaître:

- le type de modulation sur la voie (amplitude ou fréquences);
- la rapidité de modulation nominale et l'espacement moyen des voies;
- la place de la voie dans la gamme des fréquences;

(c) qu'il doit, de plus, être tel que, sur un système hétérogène, une modification de la constitution des voies ne change pas le numéro des voies déjà constituées sur le système. La transformation d'un système homogène en système hétérogène ne doit pas changer les numéros des voies qui sont maintenues,

recommande à l'unanimité

(1) que la numérotation des voies sur un système international de télégraphie harmonique soit établie comme indiqué par le tableau 1/R.70 bis;

TABLEAU 1/R.70 bis

Attribution des numéros des voies

Numéro des voies	Espacement des voies (Hz)	Type de modulation
001 à 024	120	d'amplitude
101 à 124	120	
151 à 165	170	de fréquence
201 à 212	240	
301 à 307	360	
401 à 406	480	

(2) que le numéro d'une voie lui soit attribué en prenant, dans la série qui correspond au type de la voie, celui qui correspond à son rang dans le tableau de multiplexage;

(3) le tableau 2/R.70 bis donne un exemple d'application.

TABLEAU 2/R.70 bis
Schéma de numérotation

Fréquences moyennes (Hz)	420	540	660	780	900	1020	1140	1260	1380	1500	1620	1740	1860	1980	2100	2220	2340	2460	2580	2700	2820	2940	3060	3180	selon Recommandation R.31 } 50 bauds/ Recommandation R.35 } 120 Hz								
Voie n°	001 101	002 102	003 103	004 104	005 105	006 106	007 107	008 108	009 109	010 110	011 111	012 112	013 113	014 114	015 115	016 116	017 117	018 118	019 119	020 120	021 121	022 122	023 123	024 124									
Fréquences moyennes (Hz)	480		720		960		1200		1440		1680		1920		2160		2400		2640		2880		3120		Recommandation R.37 50 bauds } 240 Hz 100 bauds }								
Voie n°	201		202		203		204		205		206		207		208		209		210		211		212										
Fréquences moyennes (Hz)	600				1080				1560				2040				2520				3000				Recommandation R.38 A 200 bauds/480 Hz								
Voie n°	401				402				403				404				405				406												
Fréquences moyennes (Hz)	540				900				1260				1620				1980				2340				2700				3060				Recommandation R.38 B 200 bauds/360 Hz
Voie n°	301				302				303				304				305				306				307				308				
Fréquences moyennes (Hz)	420	540	660	780	900	1020	1140	1260	1560		2040		2340	2460	2640	2880	3120	Un exemple d'application de la Recommandation R.36															
Voie n°	101	102	103	104	105	106	107	108	403		404		117	118	210	211	212	Deux voies 200 bauds/480 Hz Trois voies 100 bauds/240 Hz Dix voies 50 bauds/120 Hz															